



INSTITUT LUXEMBOURGEOIS
DE RÉGULATION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 16 NOVEMBRE 2022

L'ILR CONSTATE UNE CROISSANCE CONSTANTE ET SOUTENUE DES SERVICES POSTAUX FONDÉE SUR LA PROGRESSION DU TRAFIC DE COLIS

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) publie au mois de novembre le rapport statistique des services postaux au Luxembourg. Il en ressort qu'en 2021, les services colis enregistrent une croissance constante et soutenue alors que les services courrier résistent à la tendance générale de baisse avec un léger recul par rapport à 2020. À noter aussi qu'un tableau interactif permet de consulter les données statistiques depuis 2016.

Le **rapport statistique** présente la situation du marché des services postaux, services courrier et services colis, sur la base des indicateurs, tels que chiffres d'affaires, volumes, emplois et qualité des services prestés. Il porte sur l'évolution des chiffres clés du marché des services postaux de l'année 2021 et leur évolution depuis 2018. Le document repose sur les données communiquées par 31 prestataires actifs sur le marché de services postaux luxembourgeois en 2021. L'Institut note que six nouveaux prestataires ont demandé leur inscription dans le registre public, un d'entre eux compte parmi les huit premiers prestataires de services colis.

Le **chiffre d'affaires** du marché des services postaux atteint 192.10 millions d'euros en 2021, en nette hausse de 4.5% par rapport à 2020. Il se répartit entre le chiffre d'affaires des envois de courrier s'élevant à 111.6 millions d'euros (-1.4%) et le chiffre d'affaires des services colis totalisant 80.53 millions d'euros (+14%). La **part du chiffre d'affaires des services colis** passe à 41.9% du total du secteur postal en 2021, en augmentation de 10 points depuis 2018.

Les **services courrier** représentent 152.75 millions d'unités, en baisse de 1.8% par rapport à 2020. Le taux annuel -5% sur la période 2018/2021 marque un déclin continu du trafic de courrier ; à noter que cette baisse est moins marquée en 2021 par rapport aux exercices précédents. Le prestataire désigné du service universel, Post Luxembourg, traite plus de 95 % du volume total.

Les **services colis** totalisent 15.36 millions d'unités, une hausse significative de 13.8% par rapport à 2021. La croissance du marché des services colis est principalement soutenue par le **marché des services transfrontaliers entrant** qui enregistre une nette augmentation avec un volume de 12.31 millions de colis (+11.8%). Cette tendance, liée au développement du commerce électronique « B2C », est basée sur un taux annuel de 15.6% sur la période de 2018/2021. Les services colis sont fournis par 21 prestataires, dont trois traitent chacun un volume de plus de 10 % du volume total.

Le **secteur postal emploi** près de 1 900 personnes, un niveau comparable à 2020. Le prestataire désigné du service postal universel, POST Luxembourg emploie près de 1 300 personnes, soit 69% des emplois du secteur.

Concernant l'accès aux services postaux, 106 **points de vente** de Post Luxembourg et 88 des autres prestataires sont implantés sur le territoire luxembourgeois. Le nombre de **points automatiques de distribution (pack up)** de POST Luxembourg passe à 131 en 2021, soit 40 points de plus depuis 2018; cette tendance fait écho au dynamisme du trafic de colis.

Pour en savoir plus

- Le rapport statistique des services postaux au Luxembourg – 2021 peut être consulté via le lien ci-dessous : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Services-postaux/Statistiques>
- Une infographie reprenant les chiffres clés et les évolutions du marché des services postaux est également disponible depuis le lien suivant :
- <https://web.ilr.lu/FR/ILR/Espace-presse/Infographies/Pages/default.aspx>
- Dans le cadre de la publication du rapport, l'Institut met à disposition du public un outil interactif présentant les données statistiques des services postaux au Luxembourg depuis 2016 : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Services-postaux/Statistiques/Tableaux-de-bord-interactifs/Pages/default.aspx>

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. +352 28 228 555

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.